LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be

ANNEXE 1

FICHE ADMINISTRATIVE

Obligatoire et à remplir pour chaque catégorie avec la fiche technique correspondant à la catégorie.

Projet

Titre du projet	

Catégorie

Entourez la catégorie correspondante : : CAT 1 - Œuvre de fiction ou d'animation CAT 2 - Documentaire CAT 3 - Série TV CAT 4 - Evénement TV CAT 5 - Promotion d'un ou de plusieurs films en vue d'une large distribution/diffusion CAT 6 - Jeu vidéo CAT 7 - Média numérique
Première diffusion/projection prévue à la date du ...

Budget

Budget global du projet (hors TVA)	
Financement total demandé à la DGD (hors TVA et bonus inclus)	

Coordonnées[1]

Nom du Studio / Maison de production [2]	
Forme juridique	
Nom du représentant légal	
Adresse du siège social	

Personne de contact	
Téléphone fixe + GSM pers. de contact	
Mail de la personne de contact	
Numéro de compte bancaire du soumissionnaire principal	

[1] Pour tout courrier ou communication officielle

[2] En cas de groupement d'opérateurs participant à la procédure de passation de marché, il n'y a qu'un.e seul.e soumissionnaire principal.e qui est désigné.e et donc qu'un.e seul.e interlocuteur.trice par projet avec la DGD, il.elle introduit la fiche technique et la fiche administrative mais chaque opérateur doit compléter et soumettre le DUME